Passage du QCM AIPR Encadrant

2AIPRencadr

Présentiel - Synchrone

Vous êtes déjà préparé au QCM AIPR Encadrant et souhaitez passer uniquement l'examen officiel ?
EVINCEL vous accueille à Lyon, pour une session de passage du QCM AIPR Encadrant sur tablette ou ordinateur, dans les conditions prévues par la plateforme nationale d'examen. Cette prestation correspond exclusivement au passage de l'examen. Elle ne comprend aucune formation préalable, aucun apport pédagogique, aucun entraînement et aucun test blanc.
En cas de réussite, une attestation de compétences est délivrée au candidat. Elle permet à l'employeur d'établir, sous sa responsabilité, l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux — AIPR Encadrant.
La formation AIPR prépare les opérateurs, encadrants et concepteurs à intervenir à proximité des réseaux. Découvrez la réglementation et les obligations de l'employeur : https://www.evincel.fr/aipr-obligatoire-reglementation-employeur
Vous souhaitez comparer les différents profils AIPR (Opérateur, Encadrant ou Concepteur) ? Voir toutes nos formations AIPR à Lyon.
Préparez et réussissez votre QCM AIPR Opérateur, Encadrant ou Concepteur avec EVINCEL Formation : https://www.evincel.fr/reussir-qcm-aipr-operateur-encadrant-concepteur

Objectifs

Permettre à un candidat déjà préparé de passer le QCM officiel AIPR Encadrant afin de faire évaluer ses connaissances relatives à la préparation et à l'encadrement des travaux réalisés à proximité des réseaux.
En cas de réussite, l'attestation de compétences obtenue permet à l'employeur d'établir, le cas échéant, l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux — AIPR Encadrant.

Les + métier

QCM AIPR Encadrant à Chassieu, près de Lyon : passez l'examen officiel seul, 40 questions, résultat immédiat et attestation de compétences après réussite.

Public Visé

Candidats relevant du profil AIPR Encadrant et souhaitant passer uniquement le QCM officiel, sans formation associée.Cette prestation s'adresse notamment :aux chefs de chantier ;aux conducteurs de travaux ;aux responsables de travaux ;aux responsables d'équipes intervenant à proximité des réseaux ;aux personnels de l'entreprise de travaux participant à la préparation administrative ou technique des chantiers ;aux salariés devant encadrer ou organiser des travaux réalisés à proximité de réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques.

Pré Requis

Pour se présenter au passage du QCM AIPR Encadrant, le candidat doit :
- relever du profil AIPR Encadrant ;
- disposer préalablement des connaissances nécessaires concernant la réglementation anti-endommagement et les travaux à proximité des réseaux ;
- savoir lire, écrire et comprendre le français ;
- être en capacité d'utiliser une tablette ou un ordinateur ;
- se présenter avec une pièce d'identité en cours de validité ;
- avoir été inscrit au profil d'examen AIPR Encadrant par son employeur ou par l'organisme demandeur.

Le passage du QCM seul ne comprend aucune préparation préalable. Il appartient au candidat et à son employeur de s'assurer que les connaissances nécessaires sont maîtrisées avant l'inscription à l'examen.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Non concerné : cette prestation correspond à un examen seul et ne comprend aucun apport pédagogique.
La finalité de la prestation est de valider les connaissances du candidat par le passage du QCM officiel AIPR Encadrant.

Parcours pédagogique

Accueil du candidat
• Accueil du candidat par EVINCEL Formation.
• Vérification de son identité à partir d'une pièce d'identité en cours de validité.
• Vérification du profil d'examen demandé : AIPR Encadrant.
• Émargement du candidat.
• Installation sur la tablette ou le poste informatique.
• Présentation générale du déroulement de la session.Présentation des consignes d'examen
• Présentation des modalités d'utilisation de la plateforme officielle.
• Vérification de l'accès au questionnaire.
• Présentation de la durée maximale de l'épreuve.
• Présentation du nombre de questions et du barème.
• Rappel de l'impossibilité de revenir sur une réponse après sa validation.
• Rappel de l'interdiction d'utiliser des documents, un téléphone ou tout autre support d'information.
• Rappel de l'interdiction de communiquer avec les autres candidats.
• Réalisation des deux questions de prise en main de l'application, non comptabilisées dans le résultat.
Ces deux questions permettent uniquement de découvrir le fonctionnement de l'interface. Elles ne constituent pas un test blanc ou une préparation pédagogique.Passage du QCM AIPR Encadrant
• Connexion à la plateforme nationale d'examen.
• Passage individuel du QCM sur tablette ou ordinateur.
• Questionnaire composé de 40 questions.
• Une seule réponse exacte par question.
• Présence systématique de la réponse « Je ne sais pas ».
• Durée maximale de l'examen : 1 heure.
• Passage sous surveillance du personnel désigné par EVINCEL.
• Assistance limitée aux éventuelles difficultés techniques rencontrées sur le matériel ou la plateforme.
Aucune explication, correction, reformulation pédagogique ou aide portant sur le contenu des questions ne peut être apportée pendant l'épreuve.

Méthodes pédagogiques

Non concerné.
Cette prestation correspond exclusivement au passage d'un examen officiel et ne comprend aucune séquence pédagogique.
Aucun apport théorique ou pratique, exercice, étude de cas, entraînement, test blanc ou correction n'est réalisé au cours de la session.

Moyens pédagogiques

EVINCEL met à disposition :
• une salle adaptée au passage de l'examen ;
• une tablette ou un ordinateur pour chaque candidat ;
• une connexion internet permettant l'accès à la plateforme officielle ;
• les identifiants et jetons nécessaires au lancement du questionnaire ;
• un espace permettant le passage individuel de l'épreuve ;
• un personnel chargé de l'accueil, du contrôle des identités et de la surveillance ;
• les moyens nécessaires à l'édition ou à la transmission des résultats.

Modalités de suivi

Le suivi de la session est assuré par :
• la vérification de l'identité du candidat ;
• la vérification du profil d'examen demandé ;
• l'émargement du candidat ;
• la présence effective du candidat pendant la session ;
• la surveillance continue de l'épreuve ;
• l'enregistrement du passage sur la plateforme officielle ;
• le relevé et le suivi du résultat obtenu ;
• la remise d'une attestation de passage ;
• la remise d'une attestation de compétences en cas de réussite.

À l'issue de l'examen :
• le candidat prend connaissance de son résultat ;
• une attestation de passage peut lui être remise ;
• en cas de réussite, une attestation de compétences AIPR Encadrant est délivrée ;
• en cas d'échec, une attestation d'échec peut être délivrée selon les modalités applicables.
L'attestation de compétences ne constitue pas directement l'AIPR.
L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux est établie par

l'employeur, sous sa responsabilité, notamment sur la base de l'attestation de compétences obtenue par le salarié.

Qualification Intervenant·e·s

ersonnel désigné par le centre d'examen EVINCEL pour organiser et surveiller les sessions de QCM AIPR.Son intervention porte notamment sur :accueil des candidats ;vérification des identités ;présentation des consignes ;mise à disposition du matériel ;lancement des examens ;surveillance de l'épreuve ;gestion des éventuels incidents techniques ;traitement administratif des résultats.Le surveillant n'intervient pas comme formateur pendant l'examen et ne peut apporter aucune aide sur le contenu des questions.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation est réalisée exclusivement au moyen du QCM officiel AIPR Encadrant sur la plateforme nationale d'examen.Caractéristiques de l'examen

- Nombre de questions : 40.
- Durée maximale : 1 heure.
- Score maximal : 80 points.
- Score minimal requis : 48 points sur 80.Barème
- Bonne réponse : +2 points.
- Réponse « Je ne sais pas » : 0 point.
- Mauvaise réponse à une question ordinaire : −1 point.
- Mauvaise réponse à une question prioritaire : −5 points.

Les questions prioritaires ne sont pas identifiées comme telles pendant l'examen.
Chaque réponse validée est définitive. Le candidat ne peut pas revenir à la question précédente.
L'examen est réalisé sans document, sans téléphone et sans communication entre les candidats.

Moyens à mettre en oeuvre

Le client ou le candidat doit fournir :liste complète des candidats inscrits ;identité exacte de chaque candidat ;profil d'examen demandé : AIPR Encadrant ;une pièce d'identité en cours de validité le jour de l'examen ;es éventuelles demandes d'aménagement signalées suffisamment en amont de la session.Aucun document ou support pédagogique ne peut être utilisé pendant l'examen.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès au passage du QCM AIPR Encadrant.
Toute situation particulière doit être signalée avant l'inscription ou avant la date de l'examen afin d'analyser les possibilités d'adaptation des conditions d'accueil et de passage.
L'examen nécessitant l'utilisation d'une tablette ou d'un ordinateur, les éventuels besoins d'aménagement doivent être communiqués suffisamment en amont.
Les adaptations sont étudiées au cas par cas, en lien avec le candidat, l'entreprise et, si nécessaire, les acteurs compétents du handicap, dans le respect des règles applicables à l'examen officiel.
Pour toute demande d'aménagement, contactez EVINCEL Formation avant la session :
contact@evincel.fr
04 78 22 58 98

Durée

1.00 Heure

Effectif

1 à 10 participants

Contactez-nous !

Le service Formation	**Tél. : 0478225898**
Responsable pédagogique	**Mail : contact@evincel.fr**